Nations Unies

S/PV.7941



Conseil de sécurité

Soixante-douzième année

Provisoire

7941e séance

Mardi 16 mai 2017, à 15 heures
New York

Président :	M. Rosselli	(Uruguay)
Membres :	Bolivie (État plurinational de)	M. Llorentty Solíz
	Chine	M. Shen Bo
	Égypte	M. Kandeel
	États-Unis d'Amérique	Mme Tachco
	Éthiopie	M. Alemu
	Fédération de Russie	M. Zagaynov
	France	M. Delattre
	Italie	M. Cardi
	Japon	M. Kawamura
	Kazakhstan	M. Umarov
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Rycroft
	Sénégal	M. Seck
	Suède	M. Skoog
	Ukraine	M. Fesko

Ordre du jour

Mission du Conseil de sécurité

Exposé présenté par les membres de la mission du Conseil de sécurité effectuée en Colombie du 3 au 5 mai 2017

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (http://documents.un.org)

17-13918 (F)





La séance est ouverte à 15 h 5.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Mission du Conseil de sécurité

Exposé présenté par les membres de la mission du Conseil de sécurité effectuée en Colombie du 3 au 5 mai 2017

Le Président (*parle en espagnol*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite la représentante de la Colombie à participer à la présente séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

À la présente séance, le Conseil de sécurité entendra des exposés des deux codirigeants de la mission du Conseil de sécurité en Colombie, qui s'est déroulée du 3 au 5 mai 2017, à savoir le Royaume-Uni et l'Uruguay.

Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentant de l'Uruguay.

La mission du Conseil de sécurité en Colombie, que l'Uruguay a eu l'honneur de diriger conjointement avec le Royaume-Uni, s'est déroulée du 3 au 5 mai. L'objectif de cette visite était d'exprimer l'appui du Conseil à la mise en œuvre de l'Accord de paix final, comme le stipule le mandat de cette mission du Conseil de sécurité, et d'écouter tous les protagonistes, à savoir le Gouvernement, le peuple colombien, les Forces armées révolutionnaires de Colombie–Armée populaire (FARC-EP), la Mission des Nations Unies en Colombie et l'équipe de pays, pour évaluer les progrès accomplis et les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre du processus.

La visite s'est déroulée sur deux jours. Je vais rendre compte des activités menées le 4 mai, et mon collègue, l'Ambassadeur Matthew Rycroft, fera de même pour les activités menées le deuxième jour.

Le 4 mai, nous avons tenu des réunions institutionnelles à Bogota. Il y a eu trois moments clefs. Premièrement, les membres du Conseil de sécurité ont rencontré le Représentant spécial du Secrétaire général pour la Colombie et Chef de la Mission des Nations Unies en Colombie, M. Jean Arnault, qui a souligné que cette visite se déroulait au moment opportun alors que les parties s'efforcent de mener à bien le processus de dépôt des armes dans le délai de 180 jours fixé dans l'Accord. D'autres aspects du processus ont été abordés, ainsi que la question de la contribution que peut apporter le Conseil de sécurité à son bon déroulement.

Les membres du Conseil ont également rencontré le Coordonnateur résident et tous les organismes, fonds et programmes de l'équipe de pays des Nations Unies. Nous avons salué durant notre visite l'excellent travail accompli par le Représentant spécial Jean Arnault et la Mission des Nations Unies en Colombie, et nous les avons remerciés de l'appui qu'ils ont fourni à la mission du Conseil de sécurité.

Deuxièmement, et plus important encore, nous avons rencontré les autorités gouvernementales.

Le Président de la République, S. E. M. Juan Manuel Santos Calderón, a reçu en audience les membres du Conseil et a ensuite tenu une réunion élargie avec les plus hautes autorités, dont, outre le Président lui-même, le Vice-Président, la Ministre des affaires étrangères, le Haut-Commissaire pour la paix et divers hauts responsables du Gouvernement colombien.

En plus de nous remercier pour cette visite, le Président nous a également remerciés de l'appui que le Conseil apporte au processus de paix en Colombie. Nous avons également entendu la Commission de paix du Congrès, qui réunit l'ensemble de l'éventail politique colombien, et dont les membres ont souligné l'importance de sauvegarder les réalisations obtenues dans le cadre du processus de paix.

Un autre moment clef a été l'échange de vues avec la Commission de suivi, de promotion et de vérification de l'application de l'accord de paix, auquel le Haut-Commissaire pour la paix, M. Sergio Jaramillo Caro, et le commandant des FARC-EP, M. Iván Márquez, ont également participé. Lors de cette réunion, M. Jaramillo a fait mention des progrès que l'on s'efforce actuellement de réaliser à mesure que la paix est rétablie comme, par exemple, la problématique hommes-femmes, les populations autochtones et les stratégies intégrées de relèvement économique. Les FARC-EP, pour leur part, ont abordé l'importance de la réconciliation, du système de vérité, justice, réparations et non-répétition, et des garanties, notamment en matière de sécurité politique et juridique.

Nous avons également rencontré la société civile : diverses organisations sociales ont fait part de leur préoccupation face à l'insécurité et aux assassinats dans les communautés locales. Le Conseil a entendu

cette même inquiétude exprimée par le Gouvernement et par les FARC. Nous partageons cette préoccupation et nous invitons à renforcer les mesures institutionnelles de protection face à la menace des groupes armés. Les organisations de femmes ont souligné que les femmes subissaient des répercussions disproportionnées en situation de conflit et d'après-conflit. Nous avons conscience de l'importance fondamentale d'adopter une démarche tenant compte de la problématique hommes-femmes dans les processus de paix. Les membres de la société civile ont suggéré qu'une mission soit créée pour succéder à la mission des Nations Unies, dont le déploiement couvrirait la totalité du territoire colombien. Au cours de cette visite, nous avons été témoins de l'engagement des parties, de la bonne volonté des Colombiens et de leur espoir que la paix apportera des résultats.

En guise d'évaluation globale de ces réunions, je voudrais insister sur la détermination de tous les participants au processus de paix à poursuivre leurs efforts de sorte qu'il continue de progresser. Ils sont conscients de la difficulté que cela représente, et savent que d'autres défis surgiront à l'avenir, ce qui est normal dans ces processus. Nombre de ces difficultés découlent des conditions malaisées dans lesquelles il faudra construire, par exemple, les zones fédérales, dans des secteurs ruraux et reculés où il a été nécessaire de construire des routes et de mettre en place toutes les infrastructures nécessaires à leur installation. Le climat hostile est un autre facteur qui a eu une incidence négative, puisque des pluies abondantes ont énormément compliqué la tâche. Un autre problème est lié au rythme de l'adoption de mesures juridiques et administratives relatives à la réinsertion des anciens combattants dans la vie civile. Dans tous les cas, ces points n'ont pas été soulevés sur le ton de la plainte mais pour signaler les difficultés sur lesquelles des efforts doivent être faits si l'on veut qu'elles soient réglées.

Je donne maintenant la parole à mon collègue, l'Ambassadeur Matthew Rycroft.

M. Rycroft (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je remercie le Président d'avoir organisé, présidé et codirigé notre mission très productive en Colombie il y a 10 jours. Ce fut un immense privilège que de la codiriger avec vous, Monsieur le Président. Je tiens également à remercier tous les Représentants permanents autour de cette table d'y avoir participé et contribué avec tant d'énergie. Je crois que cette visite a été riche d'enseignements pour nous tous.

Comme l'a dit le Président, ma tâche est d'informer le Conseil de sécurité sur le deuxième jour de la mission, lorsque le Conseil s'est rendu dans la commune de Vista Hermosa, située dans le département de Meta dans le sud du pays. Elle se situe à environ une heure d'avion, plus une heure d'hélicoptère, au sud de Bogota. Nous nous sommes rendus dans le secteur local de normalisation, la zone de transition locale de La Reforma, où les Forces armées révolutionnaires de Colombie – Armée populaire (FARC-EP) – sonten train de déposer les armes. Nous étions accompagnés par M. Jean Arnault, Représentant spécial du Secrétaire général, par des hauts responsables du Gouvernement, notamment la Ministre colombienne des affaires étrangères et la Représentante permanente de la Colombie, ainsi que par le Haut-Commissaire pour la paix et des membres du secrétariat des FARC-EP, notamment Iván Márquez et Pastor Alape.

La journée a été divisée en trois parties principales. Tout d'abord, lorsque nous sommes arrivés, nous avons entendu un exposé passionnant présenté par les responsables du Mécanisme tripartite de surveillance et de vérification. Ils nous ont fait visiter leur site, ce qui nous a donné un aperçu des difficultés dues au terrain sur lequel ils opèrent, mais également de la nature sans équivalent du Mécanisme et de la remarquable collaboration entre l'ONU, le Gouvernement colombien et les FARC, membres de ce mécanisme.

Nous nous sommes ensuite rendus dans un centre social pour une réunion publique avec des membres de la communauté locale et le Gouverneur du département de Meta. À ce moment-là, la pluie tombait dru sur les toits de tôle ondulée de la salle, qui était comble au point que nous nous tenions tous les uns contre les autres. De nombreux dirigeants communautaires, des femmes, des enfants, des enseignants et autres étaient présents, et ils nous ont donné des éclairages fascinants sur ce que la paix signifie pour cette communauté.

Troisièmement, et c'était en quelque sorte plus remarquable encore, nous avons eu l'occasion, aux côtés du Représentant spécial, de la Ministre des affaires étrangères, de la Représentante permanente et du Haut-Commissaire pour la paix, de rencontrer des membres des FARC-EP dans l'un des centres d'accueil nouvellement construits, juste à l'extérieur de leur camp. Il était fascinant de voir toutes ces familles prêtes à nous rencontrer sans préavis, apportant avec elles des chaises pour s'asseoir ensemble, afin de laisser réellement derrière elles le conflit qui, jusqu'à peu, avait déchiré leur pays durant 52 ans.

J'ai déjà évoqué les conditions météorologiques difficiles. Notre bus s'est complètement embourbé alors que nous retournions à notre hélicoptère, mais nous avons réussi à contourner cet écueil. Je crois que nous sommes partis convaincus que les parties seraient – ensemble – en mesure de surmonter toutes les difficultés que le processus de paix fait surgir.

Je voudrais transmettre au Conseil les trois principales conclusions qu'à mon avis nous avons tirées. Premièrement, il est remarquable de constater tout ce qui s'est déjà fait depuis la signature de l'accord de paix. Certes, nous avons beaucoup entendu parler des difficultés. Nous avons entendu parler des écueils et des obstacles, mais, en réalité, lorsque l'on considère tout ce qui a été fait, c'est très impressionnant, en particulier au regard du terrain difficile et de tout le reste.

Près de 7 000 membres des FARC-EP sont arrivés sans heurt dans les zones de transition, et ils ont commencé le processus de dépôt des armes. Le Mécanisme tripartite de surveillance et vérification, dirigé par l'ONU, fonctionne bien. Vingt pour cent de ses observateurs sont des femmes. Et la communauté locale parle avec éloquence des résultats positifs qu'elle espère obtenir en conséquence du processus de paix. Il était très intéressant d'entendre les membres des FARC rendre hommage aux responsables de l'armée et de la police colombiennes. Voilà le premier point : le chemin parcouru par les parties et par le peuple colombien.

Deuxièmement, on nous a brossé un tableau très parlant de l'impact du conflit sur les communautés qu'il a le plus touchées, en particulier loin des grandes villes, et des difficultés à venir. On nous a relaté les assassinats de dirigeants communautaires, alors que les groupes armés illégaux s'installaient dans de nouveaux secteurs. On nous a dit l'importance d'une mise en œuvre régulière de toutes les sections de l'Accord, et non uniquement de celles concernant le dépôt des armes - et cet aspect va revêtir une importance cruciale, en particulier pour les communautés les plus touchées par le conflit.

Troisièmement, je crois que nous avons tous été impressionnés par la détermination des deux parties de maintenir le cap et d'aller jusqu'au bout, de veiller à ce que chaque section de l'Accord soit mise en œuvre, avec l'appui constant de la communauté internationale. Je crois que nous avons entendu cette détermination aussi bien le premier jour que le second, sur le terrain. Comme je l'ai déjà dit, certes, de véritables défis attendent la Colombie, mais je crois que cette conviction unanime que la paix est désormais irréversible est le puissant message avec lequel nous sommes revenus.

Pour terminer, je crois qu'il convient de prendre de nouveau note dans cette salle de l'appui solide et uni que le Conseil de sécurité prête à la Colombie, au peuple colombien, au Gouvernement colombien et aux FARC-EP, tandis qu'ils continuent de mettre en œuvre cet accord de paix crucial. Cette question est toujours, à mon avis, un rayon de soleil à notre ordre du jour, et j'espère que nous avons tous conscience du privilège qui nous est donné de pouvoir soutenir la mise en œuvre de l'accord de paix. Comme nous l'avons indiqué dans la déclaration présidentielle (S/PRST/2017/6) que nous avons adoptée à notre retour, nous restons tous pleinement engagés en faveur du processus de paix et déterminés à jouer un rôle constructif et actif dans les mois à venir.

Enfin, je voudrais remercier la Mission des Nations Unies pour l'appui qu'elle accordé à notre visite et pour le travail inlassable qu'elle accomplit dans des conditions difficiles, ainsi que le Secrétariat de tous les efforts faits durant la visite. Je remercie l'Ambassadrice Mejía Vélez de tout ce qu'elle-même, ses collègues et le Gouvernement colombien ont fait.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

M. Llorentty Solíz (Bolivie) (*parle en espagnol*) : Ma déclaration sera tr-s brève. Je vous remercie, Monsieur le Président, ainsi que le Représentant permanent du Royaume-Uni, de vos exposés sur la visite du Conseil de sécurité en Colombie. Je souhaite aussi la bienvenue parmi nous à la Représentante permanente de la Colombie auprès de l'Organisation des Nations Unies, l'Ambassadrice María Emma Mejía Vélez.

La visite effectuée par les membres du Conseil en République de Colombie est un événement historique pour le Conseil de sécurité. Nous nous réunissons au Conseil quasiment tous les jours pour nous acquitter de la responsabilité principale qui nous a été confiée par les États Membres de l'Organisation des Nations Unies, à savoir maintenir la paix et la sécurité internationales. Cette responsabilité sacrée nous engage sans doute très souvent dans des voies difficiles mais, dans d'autres, comme cette fois-ci, dans une voie plus fraternelle.

Aujourd'hui, la Colombie illustre l'importance que le Conseil revêt pour le monde lorsqu'il maintient l'unité, respecte les décisions souveraines des États et accompagne fermement un processus de construction

de la paix. Le dialogue franc que nous avons eu avec le Président Juan Manuel Santos Calderón, ses ministres et les représentants du Gouvernement à tous les niveaux nous a permis de bien comprendre non seulement les importantes avancées enregistrées dans le processus, mais aussi les écueils rencontrés dans la mise en œuvre de l'Accord de paix final.

Vous-même, Monsieur le Président, avez souligné nombre de ces écueils - et nous sommes d'accord avec votre évaluation - dont notamment les conditions météorologiques, l'éloignement de certains endroits et la construction de sites pour le dépôt des armes. De même, le fait d'écouter les dirigeants et les membres des Forces armées révolutionnaires de Colombie – Armée populaire (FARC-EP) nous a permis de connaître leurs préoccupations et leurs craintes quant à l'avenir, et d'apprendre qu'ils ont décidé de s'engager dans la lutte politique, de renoncer à la lutte armée et de déposer les armes. Le Gouvernement et les FARC-EP n'ont cessé de montrer qu'ils n'avaient aucun doute sur la voie dans laquelle ils se sont engagés. L'engagement, la détermination et le courage des deux parties sont manifestes. Nous avons noté avec une grande satisfaction la bonne ambiance qui régnait et les relations cordiales qui existent entre eux.

Je rappelle que durant notre réunion avec les membres du Congrès, ils étaient tous d'accord pour insister sur l'importance fondamentale du leadership politique dans tout processus de paix. Il me plaît de souligner ici le leadership politique dont fait preuve le Président Santos Calderón, ainsi que le leadership et la décision politique des chefs des FARC-EP de s'engager dans cette voie difficile. Au cours de cette réunion, l'un des députés nous a rappelé que dans ce triangle il y a un troisième angle vertueux, qui est celui des victimes : le pardon des victimes qui ont pris position de façon permanente en faveur la paix. Bien que le déroulement de ce processus soit difficile et compliqué, nous croyons que ce triangle vertueux est le secret du succès du processus de paix en Colombie.

L'Accord de paix final est un accord intégral et complexe qui met en place un cadre de responsabilités et des mesures pour garantir dans les faits la réinsertion et la réconciliation. Il crée également la possibilité de régler les problèmes structurels qui ont été la cause du conflit armé, notamment une réforme rurale intégrale. L'une des conséquences les plus préoccupantes, comme cela vous l'avez dit, Monsieur le Président, tient à l'assassinat des chefs de communautés, et nous saluons la décision prise par le Président Santos Calderón non seulement de créer une commission pour assurer la sécurité de la population, mais aussi de la présider en personne et de mettre tout son poids derrière elle pour qu'elle parvienne à des résultats.

Enfin, je voudrais souligner l'appui de la Communauté des États d'Amérique latine et des Caraïbes au processus de paix et saluer le travail effectué par l'équipe des Nations Unies dirigée par M. Jean Arnault. Je voudrais aussi rendre un hommage particulier à la Ministre colombienne des affaires étrangères, Mme María Ángela Holguín Cuéllar, et à la Représentante permanente de la Colombie auprès de l'Organisation des Nations Unies, l'Ambassadrice Mejía Vélez, deux femmes qui ont énormément aidé à façonner ce processus si difficile.

Enfin, nous vous félicitons, Monsieur le Président, pour la manière dont vous avez dirigé la mission du Conseil. Je crois parler au nom de tous en disant que nous sommes d'accord avec tout ce que vous avez dit. Vous vous acquittez admirablement de vos fonctions de Président du Conseil de sécurité, et je voudrais vous en remercier sincèrement. Je tiens aussi à remercier le Représentant permanent du Royaume-Uni d'avoir codirigé cette mission. Son appui a été inestimable pour le succès de notre mission. Nous savons que la voie dans laquelle s'est engagée la Colombie est difficile, mais le Conseil est déterminé à l'accompagner chaque fois qu'il sera sollicité par ce pays.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je donne maintenant la parole à la représentante de la Colombie.

Mme Mejía Vélez (Colombie) (*parle en espagnol*) : Je remercie le Président, l'Ambassadeur du Royaume-Uni qui a codirigé la mission, et tous les membres du Conseil de sécurité au nom de mon gouvernement et en mon nom propre. Je suis profondément reconnaissante au Conseil de s'être rendu dans mon pays pour s'informer directement de la situation qui y prévaut et comme le disait l'Ambassadeur Rosselli – pour s'informer auprès des forces vives de la Colombie : l'État, la société civile, les victimes et les ex-combattants à l'heure où nous construisons la paix au travers de la mise en œuvre de l'Accord, qui exige que nous restions plus que jamais unis. Je pense que c'est cela aussi l'objectif perçu de la visite et du message du Conseil à la Colombie, un message d'unité et d'encouragement à saisir l'occasion importante de la venue du Conseil dans un pays où existe une paix négociée plutôt qu'une paix illusoire.

Le vote de confiance que le Conseil a mis dans cette entreprise va donner des fruits malgré les difficultés particulière évoquées ici. Nous sommes à une étape cruciale de la construction de cette paix, qui bénéficie de l'appui constant du Conseil de sécurité et, bien sûr, du Secrétaire général qui ont répondu à la demande de mon gouvernement de créer un mécanisme tripartie de surveillance et de vérification. Nous devons relever l'énorme défi de maintenir cette méthode de travail tripartite, qui doit passer maintenant à un nouveau processus : la réintégration économique, sociale et politique des combattants.

Je pense que cette phase de mise en œuvre de la Mission politique du Mécanisme tripartite de surveillance et de vérification du cessez-le-feu et du dépôt des armes est très importante, et je reprendrai à cet égard une métaphore utilisée par l'Ambassadeur Rycroft, à savoir que le processus de paix n'est pas embourbé; c'est plutôt une entreprise qui avance et qui produit des résultats concrets.

Nous venons de franchir la barre de huit mois sans qu'il y ait de morts ou de blessés, des attaque contre les infrastructures du pays ou des enlèvement liés au conflit avec les FARC-EP. Comme l'a dit le Président Santos Calderón, l'accord de paix a permis de sauver 2670 vies. Nous poursuivons aussi un processus de réparations aux victimes, chapitre fondamental depuis le début des négociations, et de restitution des terres. Le fait de savoir qu'elles ont obtenu réparation et qu'elles ont été prises en compte aidera les victimes à panser les blessures infligées par un conflit aussi long que cela qu'a connu la Colombie.

Après la visite du Conseil à Vista Hermosa, les progrès faits dans le dépôt des armes, le cessez-le-feu et le travail de surveillance ne vont pas se heurter à des difficultés, et nous sommes convaincus que tout se fera dans le respect des délais établis en dépit de l'immense défi que cela représente.

Je voudrais partager avec vous une bonne nouvelle que nous avons apprise hier. Elle concerne une autre zone enclavée se trouvant dans les montagnes de la Cordillère des Andes, dans le département d'Antioquia – El Orejón - qui a peut-être connu l'un des pires guerres ces dernières décennies et qui était tristement célèbre pour être la commune la plus minée de toute la Colombie. Hier, la Ministre des affaires étrangères, entourée des représentants de la communauté internationale, a présenté cette commune à la population. C'est désormais une commune libérée des mines, des cultures illicites et des affontements avec les Forces armées révolutionnaires de Colombie -Armée populaire.

Ce modèle, qui a été mis en œuvre grâce à l'action de 24 entités du Gouvernement colombien, coordonnée au titre du plan Fronteras du Ministère colombien des affaires étrangères, et dans le cadre duquel 17 projets sociaux et d'infrastructure ont été exécutés, a été présenté à la communauté. Nous espérions que cela allait être fait au jour J+181, c'est-à-dire après le délai des 100 premiers jours après la fin du conflit, délai qui a été prévu pour le dépôt des armes et durant lequel nous allons poursuivre les activités de reconstruction des 50 premières communes ainsi que de leur tissu social, par la réconciliation et le renforcement des mécanismes de sécurité - des questions qui, comme les membres du Conseil l'ont dit, préoccupent beaucoup de gens –, et apporter à tous les Colombiens - pourquoi pas? - cette prospérité rurale qui est restée hors de portée jusqu'à présent.

Enfin, les défis et les difficultés sont nombreux. Nous avons pris note des préoccupations exprimées au sujet des assassinats de plusieurs dirigeants sociaux et militants des droits de l'homme, qui ont été signalés ces derniers mois. Les instances compétentes de l'État mettent tout en œuvre pour mener des enquêtes et pour arrêter et traduire en justice les responsables. Les autorités ont constaté que même si dans certains cas, il s'agit bien d'assassinats liés aux activités de défense des droits de l'homme, le Gouvernement est conscient que d'autres fauteurs de troubles, qui agissent en dehors de la loi, sont également impliqués. Les négociations sur la sécurité publique se poursuivent, et c'est une question que nous devons également aborder.

Enfin encore, – comme dirait l'Ambassadeur Sacha – l'appui du Conseil a été extraordinaire. Franchement, au nom de tous les Colombiens, je tiens à dire que cela a été très émouvant de voir l'engagement, le dévouement et la détermination dont le Conseil a fait preuve pour que cet exercice soit couronné de succès. Je remercie également le Secrétariat de tout le travail qu'il a fait, et nous espérons que nous continuerons à recevoir des nouvelles positives comme celles-ci durant cette deuxième phase que les Colombiens entament, avec l'appui du Conseil.

Le Président (*parle en espagnol*) : Il n'y a pas d'autre orateur inscrit sur ma liste.

La séance est levée à 15 h 35.